

<http://clg-bernard-de-fontenelle-savigne-sur-lathan.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article834>

Fonds sociaux

- Services de gestion -

Date de mise en ligne : lundi 9 septembre 2019

Copyright © Collège Bernard de Fontenelle - Savigné sur L. - Tous droits

réservés

Le collège gère des FONDS SOCIAUX spéciaux destinés à venir en aide aux familles qui connaissent, ponctuellement, des difficultés pour faire face aux dépenses liées à la scolarité.

Notre objectif commun étant de réunir les meilleures conditions pour que la scolarité de votre (vos) enfant(s) soit la meilleure possible, nous sommes en mesure de vous apporter, sous certaines conditions, une aide au paiement de certaines dépenses qui peuvent être la restauration scolaire, les frais liés aux voyages scolaires...

Les dossiers sont à retirer auprès de Madame la gestionnaire, avec un retour rapide du dossier complet. Pour le 1^{er} trimestre, les dossiers doivent être déposés avant le 4 novembre 2016.

La commission d'attribution des fonds sociaux à lieu au moins une fois par trimestre.

Les demandes doivent être renouvelées à chaque trimestre.